

**Journées avec Damien  
Guyonnet, le 21 Février à  
l'Alamanda et le 22 février  
au Relais de l'Ermitage**

## LES JOURNÉES DE L'ACF À LA RÉUNION, AVEC DAMIEN GUYONNET

PSYCHOLOGUE, PSYCHANALYSTE À PARIS,  
ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ DE PARIS 8  
MEMBRE DE L'ECF ET DE L'AMP

### QUEL AUTRE DANS LE TRANSFERT ?

**VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 FÉVRIER,**

A L'HÔTEL L'ALAMANDA, LE 21 FÉVRIER  
AU RELAIS DE L'ERMITAGE, LE 22 FÉVRIER

**Vendredi 21 février,  
de 9h à 12h  
Séminaire théorique**

Amendine Lévy et Marie-Antoinette Caillasson présenteront un texte qui interroge le transfert avec comme fil conducteur la question de l'angoisse. Pour ce faire, elles vont s'appuyer sur deux textes :

Petit discours aux psychiatres de Saint-Anne fait par Jacques Lacan le 10 novembre 1967

Le Chapitre X du Séminaire X L'angoisse, de Jacques Lacan

Responsables : Marie-Antoinette Caillasson et Amendine Lévy

**Vendredi 21 février,  
de 14h à 16h30  
Séminaire clinique**

Pour cette séquence, deux exposés seront présentés par Marielle Lebossé et Fatiha Belghomari, et discutés avec les participants et l'éclairage de notre invité.

Responsables : Fatiha Belghomari et Solenne Fouasson

**Samedi 22 février,  
de 9h à 12 h**

**En direction des institutions :  
le transfert sous contrainte**

Le transfert est la question d'un lieu d'adresse, faite en direction d'un sujet supposé savoir. Mais de quel savoir suppose s'agit-il ? Certainement d'un savoir y faire avec le symptôme, avec le désir d'un traitement, d'un allègement de ce qui fait souffrir. Cela évoque une démarche personnelle, et peut-être l'idée que le Sujet y est pour quelque chose dans ce qui lui arrive. Pour autant, dans le travail en institution, où les personnes accompagnées le sont sous la contrainte d'un mandat judiciaire ou d'une injonction de soin, qu'en est-il du transfert ? Comment faire de la rencontre forcée, une offre d'écoute, ouvrant à la possibilité d'une demande ? Le professionnel a-t-il de veuer pour faire perdre à l'injonction sa consistance persécutrice, à deviner pour s'inscrire en moine, en se laissant enseigner par l'Autre. Il y a un basculement à opérer pour faire de l'injonction le lieu d'adresse d'une parole, incarné par un professionnel concerné.

Julie Pacaud va nous transmettre un cas clinique de sa pratique, en éclairant, pour un sujet en marge, son usage singulier du transfert et des rendez-vous.

Luciana Zafimaharo va présenter une modalité particulière d'installation du transfert dans le cas d'accompagnement sous contrainte.

**Samedi 22 février,  
de 14h à 16h30**

**Echos de questions d'École**

Le contrôle ?  
Quel place au transfert après l'analyse ?

**Vendredi 21 février de 18h à 20h**

**CONFERENCE**

**"Le discours de l'analyste"**

Nous allons présenter dans le détail et sous différents angles le mathème du discours de l'analyste, sachant qu'il ne peut être abordé sans un autre, son envers, à savoir le discours du maître. Ayant eu l'occasion récemment d'aborder l'entrée en analyse, et ce qui la précède (« Préliminaires à toute entrée possible en analyse » LCD I[7] ?) il s'agira maintenant de rendre compte de la cure comme telle. Se faisant, ces différents concepts seront abordés : le transfert, l'interprétation, l'identification et enfin bien sûr, le fantasme.

### Tarifs

(Pour les non inscrits à l'année)

Ensemble des Journées :  
PAF 75 euros, 30 euros tarif réduit\*

Conférence uniquement :  
PAF 10 euros

Samedi matin uniquement :  
PAF 10 euros

Inscriptions, pour tous, uniquement via  
la plateforme wezevent. Cliquer [ici](#)

\*pour les étudiants de moins de 27 ans et les  
demandeurs d'emploi

### Contact :

[psychanalyse@acf-lareunion.fr](mailto:psychanalyse@acf-lareunion.fr)

Déléguée régionale,  
Luciana Zafimaharo

site : [www.acf-lareunion.fr](http://www.acf-lareunion.fr)

Date limite d'inscription :  
jeudi 20 février avant 16h